Rang 2E Est

Sainte-Luce

Fiche de la propriété — MonRôle, 26 novembre 2026
monrole.ca/p/3431105

L'évaluation au rôle en vigueur

Valeur au rôle	**100 $**
Terrain	**100 $**
Bâtiment	**0 $**

Source : rôle d'évaluation foncière de la municipalité, publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Combien coûte Rang 2E Est chaque année ?

- Taxes municipales : environ 1 $ par année (estimation). La valeur au rôle multipliée par le taux global de taxation réel 2025 de la ville (1,0759 $ par 100 $). Ce taux est une moyenne pour tous les types de propriétés, pas le taux résidentiel de votre compte; les tarifs fixes et la taxe scolaire n'y sont pas.
  Source : Rapport financier des organismes municipaux, MAMH, 2025
  (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/rapport-financier-des-organismes-municipaux-et-autres-documents)

Qu'y a-t-il sur le terrain et autour ?

- Aucun terrain n’est inscrit au Répertoire des terrains contaminés du gouvernement du Québec dans un rayon de 250 m du point de cette propriété.
  Source : Répertoire des terrains contaminés, gouvernement du Québec, 2026-11-10
  (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/repertoire-des-terrains-contamines-gtc)
- Ce lot est en zone agricole selon la carte de la CPTAQ : construire, lotir ou changer l'utilisation exige généralement une autorisation de la CPTAQ.
  Source : CPTAQ — Zone agricole transposée au Cadastre du Québec, 2026-05-01
  (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/zone-agricole-transposee-au-cadastre-du-quebec)

L'historique

- Depuis 2022, l'évaluation de cette propriété n'a pas changé.
  Source : Rôles d'évaluation foncière, MAMH (calcul MonRôle), 2026
  (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/roles-d-evaluation-fonciere-du-quebec)

Données publiques compilées par MonRôle; MonRôle n'est pas lié aux municipalités. Ce document n'est pas une évaluation.